

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES  
ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE  
ET DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES TITULAIRES DE CONTRATS  
ET DE L'ACTIONNAIRE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS  
TENUES AU SALON INTERNATIONAL, 200 BLOOR STREET EAST  
TORONTO (ONTARIO)  
LE JEUDI 5 MAI 2011 À 11 H**

Gail C.A. Cook-Bennett, présidente du conseil d'administration de la Société Financière Manuvie (« Manuvie ») et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») (ces deux sociétés étant collectivement appelées la « Société »), a accepté d'assumer la présidence de l'assemblée à 11 h.

À ce titre, elle a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes à la 12<sup>e</sup> assemblée annuelle de Manuvie et 124<sup>e</sup> assemblée annuelle de Manufacturers (l'« assemblée »).

Elle a indiqué qu'elle allait d'abord prendre la parole avant le déroulement habituel de l'assemblée et les présentations de Michael Bell, chef des finances, et de Donald Guloien, président et chef de la direction.

La présidente a informé l'assemblée que les actionnaires et les titulaires de contrats seraient appelés à voter i) pour l'élection des administrateurs, et ii) pour la désignation des auditeurs. Les actionnaires seront ensuite appelés à i) approuver une résolution consultative sur l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction et ii) se prononcer sur les propositions d'actionnaire énoncées à l'annexe B de la circulaire de sollicitation de procurations de Manuvie.

Elle a ensuite présenté les membres de la haute direction présents sur l'estrade : Michael Bell, vice-président directeur principal et chef des finances, Donald Guloien, président et chef de la direction et candidat au poste d'administrateur, Jean-Paul Bisnaire, vice-président directeur principal, Expansion des affaires, et chef du contentieux, et Angela Shaffer, vice-présidente et secrétaire générale.

La présidente de l'assemblée a souligné la présence des Élités de la Compagnie.

Elle a par ailleurs fait remarquer la présence de Pierre Y. Ducros, Thomas E. Kierans et Gordon G. Thiessen, administrateurs sortants. Elle a remercié MM. Ducros, Kierans et Thiessen, au nom du conseil, pour leurs importantes contributions pendant leurs nombreuses années de service au sein du conseil.

## **1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente de l'assemblée a ensuite déclaré l'assemblée ouverte et annoncé qu'elle se déroulerait selon les règles de procédure énoncées sur l'ordre du jour distribué aux membres de l'assistance.

## **2. Nomination de la secrétaire et des scrutatrices**

Angela Shaffer, vice-présidente et secrétaire générale, a fait office de secrétaire de l'assemblée. Karen Garrod, de la Compagnie Trust CIBC Mellon, et Lynore LeConche, de BNY Mellon Shareowner Services, ont fait office de scrutatrices pour Manuvie, et Karen Garrod et Joyce Whitelaw, représentantes de la Compagnie Trust CIBC Mellon, ont fait office de scrutatrices pour Manufacturers.

## **3. Mise en garde au sujet des déclarations prospectives**

Au nom des orateurs présents à l'assemblée, la présidente a prévenu les membres de l'assistance que les orateurs pourraient faire des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Elle a précisé que les résultats réels peuvent être très différents des résultats exprimés dans ces déclarations. Elle a par ailleurs conseillé aux membres de l'assistance de consulter la mise en garde au sujet des déclarations prospectives figurant dans la présentation.

Elle leur a également conseillé de se reporter à la note concernant les mesures non conformes aux PCGR utilisées dans les présentations de l'assemblée.

## **4. Avis de convocation à l'assemblée et confirmation du quorum**

La présidente a confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée avait été envoyé conformément aux dispositions de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. L'avis de convocation à l'assemblée annuelle et les affidavits de mise à la poste de la Compagnie Trust CIBC Mellon, de BNY Mellon Shareowner Services et de Broadridge Financial Solutions, Inc. seront déposés avec le procès-verbal de l'assemblée.

La présidente de l'assemblée a confirmé que le quorum de l'assemblée de la Société avait été atteint et que l'assemblée avait été dûment constituée pour traiter les points à l'ordre du jour. Les rapports officiels des scrutatrices seront déposés avec le procès-verbal de l'assemblée.

## **5. Points à l'ordre du jour**

La présidente de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que, dans le but de ne pas retarder la procédure, certaines personnes qui sont des actionnaires, des titulaires de contrats ou des mandataires avaient convenu de proposer et d'appuyer les motions présentées lors de l'assemblée.

Elle a indiqué que le premier point à l'ordre du jour était l'élection des administrateurs de Manuvie et de sa principale filiale en exploitation, Manufacturers. Les actionnaires et les titulaires de contrats ont été informés que, pour chaque administrateur, ils pouvaient voter en sa faveur ou s'abstenir de voter.

La présidente de l'assemblée a précisé que les administrateurs qui n'obtiendraient pas une majorité de votes favorables seraient tenus, en vertu de la politique de vote majoritaire de la Société, de soumettre leur démission à l'examen du comité de gouvernance et des candidatures relevant du conseil d'administration. Le conseil examinera les démissions ainsi

soumises et, dans un délai de 90 jours, il devra soit les accepter, soit les refuser et en expliquer les raisons.

## **6. Élection des administrateurs de la Société Financière Manuvie**

La présidente de l'assemblée a informé l'assistance que 15 administrateurs de Manuvie devaient être élus, tel qu'indiqué dans la circulaire de sollicitation de procurations.

Lorsque la présidente a demandé que soient proposés des candidats à l'élection des administrateurs de Manuvie, Irene Bailey, actionnaire, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur de la Société Financière Manuvie, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de Manuvie ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Linda B. Bammann  
Joseph P. Caron  
John M. Cassaday  
Gail C. A. Cook-Bennett  
Thomas P. d'Aquino  
Richard B. DeWolfe  
Robert E. Dineen, Jr.  
Donald A. Guloien  
Scott M. Hand  
Robert J. Harding  
Luther S. Helms  
Donald R. Lindsay  
Lorna R. Marsden  
John R. V. Palmer  
Hugh W. Sloan, Jr.

Comme aucune autre candidature n'a été proposée, la présidente de l'assemblée a mis fin à la période de mise en candidature. Elle a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant l'élection des administrateurs de Manuvie au moyen de bulletins de vote.

Elle est passée au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

## **7. Élection des administrateurs de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers**

La présidente de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que 15 administrateurs devaient être élus lors de l'assemblée, tel qu'indiqué dans le rapport aux titulaires de contrats, à savoir 5 administrateurs représentant les titulaires de contrats avec participation et 10 administrateurs représentant l'actionnaire unique, la Société Financière Manuvie.

### **(a) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats**

La présidente de l'assemblée a demandé que soient proposés des candidats à l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats.

Peter Marlatt, titulaire de contrat, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des

titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

John M. Cassaday  
Thomas P. d'Aquino  
Richard B. DeWolfe  
Lorna R. Marsden  
Hugh W. Sloan, Jr.

Comme aucune autre candidature n'a été proposée, la présidente de l'assemblée a mis fin à la période de mise en candidature. Elle a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats au moyen des bulletins de vote.

Elle est passée au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

**(b) Élection des administrateurs représentant l'actionnaire**

La présidente de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que Manuvie possédait toutes les actions ordinaires de Manufacturers et avait produit une résolution écrite rédigée conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances*, dans laquelle elle désignait les personnes suivantes aux postes d'administrateur de Manufacturers représentant l'actionnaire, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Linda B. Bammann  
Joseph P. Caron  
Robert E. Dineen, Jr.  
Donald A. Guloien  
Scott M. Hand  
Robert J. Harding  
Luther S. Helms  
Donald R. Lindsay  
John R. V. Palmer  
Gail C. A. Cook-Bennett

Une copie de la résolution écrite de l'actionnaire unique de Manufacturers sera déposée avec le procès-verbal de l'assemblée.

**8. Désignation des auditeurs**

---

La présidente de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était la désignation des auditeurs de Manuvie et de Manufacturers.

Irene Bailey, actionnaire de Manuvie et titulaire d'un contrat avec participation de Manufacturers, a proposé que Ernst & Young s.r.l., comptables agréés, soient désignés à titre d'auditeurs de Manuvie et de Manufacturers jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle, moyennant une rémunération qui sera fixée par les administrateurs. Peter Marlatt, actionnaire de Manuvie et titulaire d'un contrat avec participation de Manufacturers, a appuyé la proposition.

La présidente de l'assemblée a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant la désignation des auditeurs de Manuvie et de Manufacturers au moyen de bulletins de vote.

Elle est passée au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

**9. Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction**

La présidente de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était le vote consultatif des actionnaires concernant l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction.

Elle a indiqué que le conseil estime que les actionnaires devraient avoir la possibilité de comprendre la manière dont il prend ses décisions en matière de rémunération de la haute direction et le fondement de ces décisions, et de formuler des commentaires au conseil à ce sujet.

En 2009, le conseil a adopté une politique visant la tenue, à chaque assemblée annuelle, d'un vote consultatif sur l'approche de la Société en matière de rémunération de la haute direction.

La présidente a demandé aux actionnaires de se reporter à l'Analyse de la rémunération incluse dans la circulaire de sollicitation de procurations, qui expose les décisions du conseil en matière de rémunération et explique que le programme de rémunération de Manuvie est axé sur le rendement, respecte des principes rigoureux de gestion des risques et tient compte des intérêts à long terme des actionnaires.

Elle a indiqué que les résultats du vote ne seraient pas exécutoires étant donné qu'il s'agissait d'un vote consultatif. Elle a cependant ajouté que le conseil tiendrait compte des résultats du vote des actionnaires lorsqu'il se pencherait ultérieurement sur l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction.

Irene Bailey, actionnaire de Manuvie, a proposé que soit acceptée la résolution consultative suivante visant l'approbation de l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction :

*Résolution consultative des porteurs d'actions ordinaires en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction*

*« Il est résolu, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations transmise en vue de l'assemblée annuelle de 2011 des détenteurs d'actions ordinaires. »*

Peter Marlatt, actionnaire de Manuvie, a appuyé la proposition.

La présidente de l'assemblée a invité les membres de l'assistance à procéder au vote concernant la résolution consultative visant l'approbation de l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction.

Elle a mis fin à la période de vote portant sur la proposition consultative.

Elle est passée au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

#### **10. Dépôt des états financiers consolidés de 2010 de Manuvie et de Manufacturers, et dépôt des rapports des auditeurs et de l'actuaire**

La présidente de l'assemblée a déposé les états financiers consolidés de 2010 de Manuvie et de Manufacturers, ainsi que les rapports y afférents des auditeurs et de l'actuaire.

Elle a indiqué que les actionnaires de Manuvie avaient reçu les états financiers consolidés de 2010 de Manuvie conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et que les titulaires de contrats et l'actionnaire de Manufacturers avaient reçu les états financiers consolidés de 2010 de Manufacturers conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

#### **11. Propositions d'actionnaire soumises à Manuvie**

La présidente de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était l'étude des propositions d'actionnaire soumises par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (« MEDAC »), lesquelles sont présentées à l'Annexe B de la circulaire de sollicitation de procurations.

Elle a informé l'assistance que les réponses des membres du conseil d'administration aux propositions étaient également fournies à l'Annexe B de la circulaire de sollicitation de procurations.

Elle a demandé que les propositions d'actionnaire n<sup>os</sup> 1 et 2 soient présentées.

Étant donné qu'aucun représentant du MEDAC n'a pu assister à l'assemblée, Kay Song, actionnaire, a accepté de présenter les propositions d'actionnaire :

1. Proposition 1 : Des études démontrent que les entreprises ayant une masse critique de femmes au sein de leur conseil d'administration font mieux. Respectant le fait que les institutions renouvellent la composition de leur conseil d'administration sur une période variant de 5 ans à 10 ans, il est proposé que le conseil d'administration se dote d'une politique visant à atteindre la parité au plus tard dans dix ans.
2. Proposition 2 : La rémunération du plus haut dirigeant devrait se justifier face aux employés qui contribuent à son succès et à celui de l'entreprise. Il est proposé que le conseil d'administration adopte une politique stipulant le ratio d'équité interne qu'il juge « éthiquement acceptable » et qu'il le justifie dans la circulaire de la direction.

La présidente de l'assemblée a invité les membres de l'assistance à procéder au vote concernant les propositions d'actionnaire.

Elle a mis fin à la période de vote portant sur les propositions d'actionnaire.

Elle est passée au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

#### **12. Allocution du vice-président directeur principal et chef des finances**

La présidente de l'assemblée a présenté le vice-président directeur principal et chef des finances, Michael Bell, qui a donné un aperçu des résultats financiers de la Société en 2010, ainsi que les faits saillants des résultats de la Société enregistrés au premier trimestre de 2011.

### **13. Allocution du président et chef de la direction**

La présidente de l'assemblée a présenté le président et chef de la direction, Donald Guloien, qui a prononcé l'allocution du président, laquelle renfermait une analyse des faits saillants des résultats de la Société de 2010 et de sa stratégie pour l'avenir, ainsi qu'un compte-rendu des questions comptables et réglementaires et de leur incidence possible au Canada.

### **14. Annonce des résultats des votes**

Les scrutatrices ont remis à la présidente de l'assemblée les résultats des votes visant l'élection des administrateurs de Manuvie, l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, la désignation des auditeurs, l'approbation de la résolution consultative et les propositions d'actionnaire.

#### **(a) Élection des administrateurs de Manuvie**

La présidente de l'assemblée a annoncé que tous les candidats aux postes d'administrateur de Manuvie avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 89,61 %. Le résultat final est le suivant :

<b>Candidat</b>	<b>En faveur</b>	<b>%</b>	<b>Abstentions</b>	<b>%</b>
Linda B. Bammann	854 355 314	99,34	5 676 183	0,66
Joseph P. Caron	854 323 844	99,34	5 705 868	0,66
John M. Cassaday	770 678 435	89,61	89 353 565	10,39
Gail C. A. Cook-Bennett	795 268 063	92,47	64 769 479	7,53
Thomas P. d'Aquino	793 270 080	92,24	66 761 617	7,76
Richard B. DeWolfe	795 413 238	92,49	64 617 971	7,51
Robert E. Dineen, Jr.	795 620 765	92,51	64 411 235	7,49
Donald A. Guloien	796 584 571	92,62	63 447 256	7,38
Scott M. Hand	773 720 360	89,96	86 311 640	10,04
Robert J. Harding	854 286 355	99,33	5 745 343	0,67
Luther S. Helms	795 423 457	92,49	64 608 543	7,51
Donald R. Lindsay	854 264 436	99,33	5 766 773	0,67
Lorna R. Marsden	795 589 289	92,51	64 442 711	7,49
John R. V. Palmer	854 288 418	99,33	5 741 294	0,67
Hugh W. Sloan, Jr.	793 954 431	92,32	66 075 066	7,68

Sur la foi du rapport des scrutatrices, la présidente de l'assemblée a déclaré chacun des 15 candidats élu à un poste d'administrateur de Manuvie.

#### **(b) Élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats**

La présidente de l'assemblée a annoncé que tous les candidats au poste d'administrateur représentant les titulaires de contrats avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 91,92 %. Le résultat final est le suivant :

Candidat	En faveur	%	Abstentions	%
John M. Cassaday	12 483	95,55	581	4,45
Thomas P. d'Aquino	12 322	94,32	742	5,68
Richard B. DeWolfe	12 248	93,75	816	6,25
Lorna R. Marsden	12 385	94,80	679	5,20
Hugh W. Sloan, Jr.	12 008	91,92	1 056	8,08

Sur la foi du rapport des scrutatrices, la présidente de l'assemblée a déclaré chacun des cinq candidats élu à un poste d'administrateur de Manufacturers représentant les titulaires de contrats.

**(c) Désignation des auditeurs**

La présidente de l'assemblée a annoncé que les actionnaires de Manuvie avaient voté dans une proportion de 99,25 % en faveur de la désignation de Ernst & Young à titre d'auditeurs de Manuvie et que l'actionnaire unique de Manufacturers et les titulaires de contrats de Manufacturers ayant le droit de voter avaient voté dans une proportion de 99,99 % en faveur de la désignation de Ernst & Young à titre d'auditeurs de Manufacturers. Le résultat final est le suivant :

**Dans le cas de Manuvie :**

Auditeur	En faveur	%	Abstentions	%
Ernst & Young s.r.l.	900 707 407	99,25	6 794 473	0,75

**For Manufacturers Life:**

Auditeur	En faveur	%	Abstentions	%
Ernst & Young s.r.l.	4 284 145 292	99,99	339	0,001

Sur la foi du rapport des scrutatrices, la présidente de l'assemblée a déclaré Ernst & Young s.r.l. désignés à titre d'auditeurs de Manuvie et de Manufacturers.

**(d) Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction**

La présidente de l'assemblée a annoncé que les actionnaires de Manuvie avaient voté dans une proportion de 82,59 % en faveur de l'approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction. Le résultat final est le suivant :

	Votes favorables	%	Votes défavorables	%
Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction	710 297 070	82,59	149 742 039	17,41

Sur la foi du rapport des scrutatrices, la présidente de l'assemblée a déclaré que la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction avait été approuvée, étant donné qu'elle avait obtenu le vote affirmatif de la majorité des voix exprimées par les actionnaires de Manuvie ou en leur nom.

**(e) Propositions d'actionnaire**

La présidente a indiqué que la proposition d'actionnaire n° 1 avait obtenu 8,72 % de votes FAVORABLES et 91,28 % de votes DÉFAVORABLES et que la proposition d'actionnaire n° 2 avait obtenu 7,81 % de votes FAVORABLES et 92,19 % de votes DÉFAVORABLES.

Elle a indiqué que le nombre d'abstentions à l'égard de la proposition d'actionnaire n° 1 était de 20 058 516 et que le nombre d'abstentions à l'égard de la proposition d'actionnaire n° 2 était de 18 360 518.

Le résultat final est le suivant :

<b>Proposition d'actionnaire</b>	<b>Votes favorables</b>	<b>%</b>	<b>Votes défavorables</b>	<b>%</b>
<b>Proposition n° 1</b> Masse critique de femmes compétentes au sein du conseil d'administration	72 750 608	8,72	761 074 785	91,28
<b>Proposition n° 2</b> Ratio d'équité	65 721 339	7,81	775 950 305	92,19

Sur la foi du rapport des scrutatrices, la présidente de l'assemblée a annoncé que les propositions d'actionnaire avaient été rejetées.

**Clôture de l'assemblée**

Comme il ne restait aucun point à traiter à l'ordre du jour, la présidente a déclaré l'assemblée close.

\_\_\_\_\_  
"Angela Shaffer"  
Secrétaire

\_\_\_\_\_  
"Gail Cook-Bennett"  
Présidente